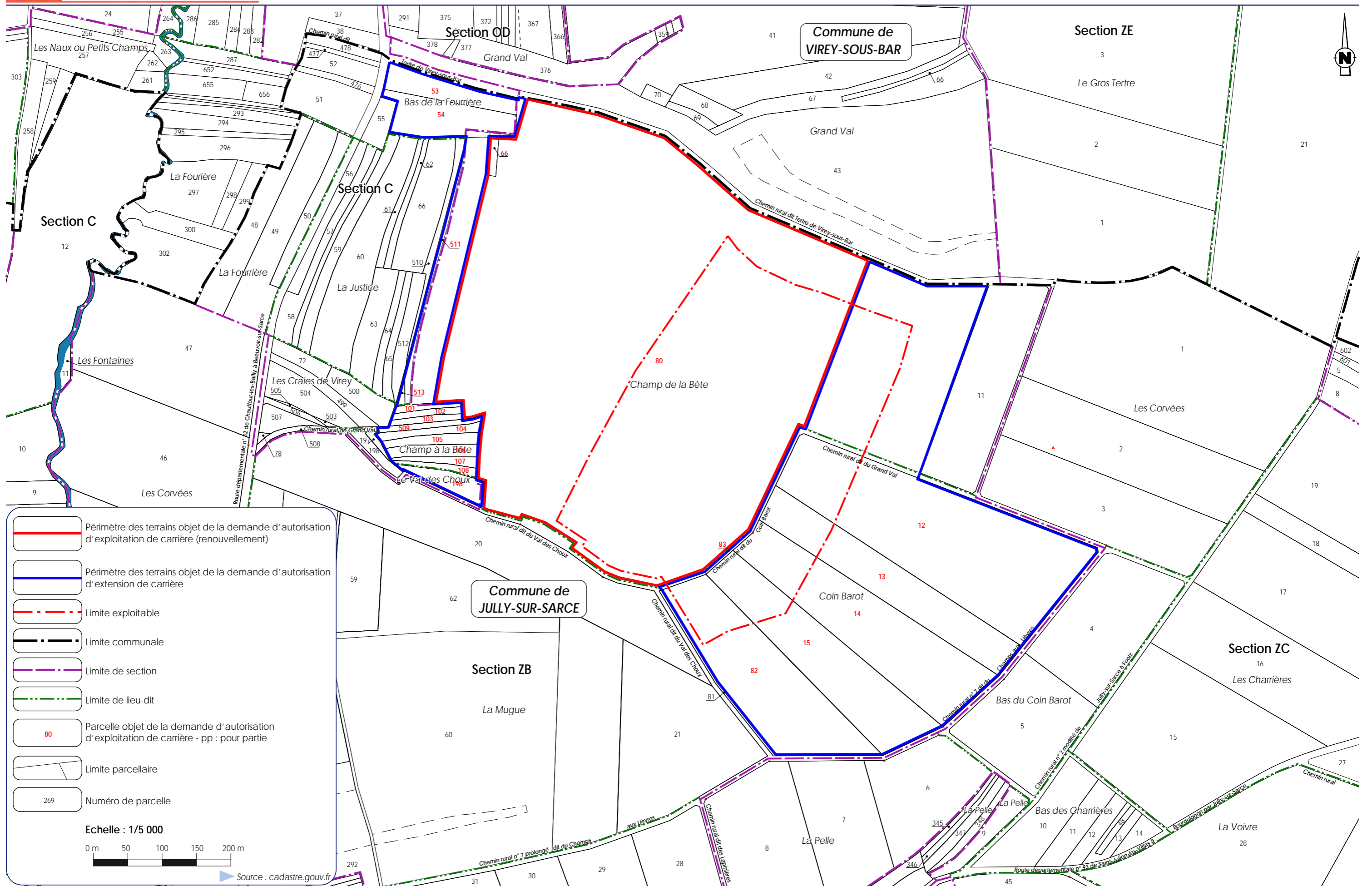


PJ n°3

-

**JUSTIFICATIF DE LA
MAÎTRISE FONCIERE**

3° de l'article R.181-13 du Code de l'Environnement



Pièce jointe n°3 - Références cadastrales

Commune d'implantation	Code postal	n° section	n° de parcelle	Superficie de la parcelle	Emprise du projet sur la parcelle	Propriétaire
July-sur-Sarce	10 260	C	53	00 ha 57 a 75 ca	00 ha 57 a 75 ca	LES CARRIERES CHAMPENOISES SAS
			54	00 ha 92 a 70 ca	00 ha 92 a 70 ca	
			101	00 ha 08 a 83 ca	00 ha 08 a 83 ca	
			102	00 ha 09 a 82 ca	00 ha 09 a 82 ca	
			103	00 ha 10 a 85 ca	00 ha 10 a 85 ca	
			104	00 ha 18 a 49 ca	00 ha 18 a 49 ca	
			105	00 ha 20 a 05 ca	00 ha 20 a 05 ca	
			106	00 ha 23 a 60 ca	00 ha 23 a 60 ca	
			107	00 ha 12 a 10 ca	00 ha 12 a 10 ca	
			108	00 ha 11 a 34 ca	00 ha 11 a 34 ca	
			509	00 ha 13 a 21 ca	00 ha 13 a 21 ca	
			196	00 ha 34 a 30 ca	00 ha 34 a 30 ca	
			511	00 ha 26 a 64 ca	00 ha 26 a 64 ca	
			513	00 ha 03 a 45 ca	00 ha 03 a 45 ca	
66	00 ha 06 a 23 ca	00 ha 06 a 23 ca				
80	35 ha 33 a 49 ca	28 ha 95 a 17 ca				
80	35 ha 33 a 49 ca	06 ha 38 ha 32 ca				
12	05 ha 91 a 90 ca	05 ha 91 a 90 ca				
		ZB				

Pièce jointe n°3 - Références cadastrales

Commune d'implantation	Code postal	n° section	n° de parcelle	Superficie de la parcelle	Emprise du projet sur la parcelle	Propriétaire
July-sur-Sarce	10 260	ZB	13	02 ha 28 a 90 ca	02 ha 28 a 90 ca	LES CARRIERES CHAMPENOISES SAS
			14	03 ha 36 a 70 ca	03 ha 36 a 70 ca	
			15	02 ha 68 a 20 ca	02 ha 68 a 20 ca	
			82	03 ha 23 a 10 ca	03 ha 23 a 10 ca	
			83	00 ha 35 a 68 ca	00 ha 35 a 68 ca	
			TOTAL	56 ha 67 a 33 ca	56 ha 67 a 33 ca	

Renouvellement

Extension



TANGRAM

NOTAIRES

vte Cne de JULLY / CARRIERES CHAMPENOISE

Nos réf : FK/STV

Stéphanie Velard

stephanie.velard.10038@notaires.fr

Vos réf :

ATTESTATION

Maître Frank KOSMAC, Notaire Associé soussigné, membre de la Société dénommée "DELAVIGNE - BRUNEAU - KOSMAC - NOTAIRES ASSOCIES" Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée, titulaire d'un Office Notarial, dont le siège est à BAR-SUR-SEINE (Aube), 9 Faubourg de Bourgogne,

ATTESTE que :

La société dénommée "**LES CARRIERES CHAMPENOISES**", Société par actions simplifiée au capital de QUATRE-VINGT-CINQ MILLE TROIS CENT SOIXANTE-SEIZE EUROS (85.376,00 €), dont le siège social est à VAUDES (10260), 47 Grande Rue, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TROYES sous le numéro 632 880 043 et identifiée sous le numéro SIREN 632 880 043.

Est propriétaire des parcelles dont la désignation suit :

JULLY SUR SARCE (Aube)

Diverses parcelles
Cadastrées sous les références suivantes :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	C	53	BAS DE LA FOURRIERE	57 a 75 ca
	C	54	BAS DE LA FOURRIERE	92 a 70 ca
	C	101	CHAMP A LA BETE	08 a 83 ca
	C	102	CHAMP A LA BETE	09 a 82 ca
	C	103	CHAMP A LA BETE	10 a 85 ca
	C	104	CHAMP A LA BETE	18 a 49 ca
	C	105	CHAMP A LA BETE	20 a 05 ca
	C	106	CHAMP A LA BETE	23 a 60 ca
	C	107	CHAMP A LA BETE	12 a 10 ca
	C	108	CHAMP A LA BETE	11 a 34 ca
	C	196	LE VAL DES CHOUX	34 a 30 ca

Etude membre des réseaux



SELARL TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL

Successeur de Maître Pascal GIEY et de Maître Bernard de LA HAMAYDE

Siège de l'Office : 9 Faubourg de Bourgogne 10110 BAR SUR SEINE Tél : 03.25.29.80.03 - Fax : 03.25.29.91.37

Bureau permanent 11 rue Georges Furier 10260 SAINT PARRES LES VAUDES - Tél : 03.25.40.90.11 - Fax 03.25.40.91.89

Membre d'une association agréée par l'administration fiscale. Le règlement des honoraires par chèque émis à son nom est accepté

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	C	509	CHAMP A LA BETE	13 a 21 ca
	C	511	LA JUSTICE	26 a 64 ca
	C	513	LA JUSTICE	03 a 45 ca
	ZB	12	COIN BARAT	05 ha 91 a 90 ca
	ZB	13	COIN BARAT	02 ha 28 a 90 ca
	ZB	14	COIN BARAT	03 ha 36 a 70 ca
	ZB	15	COIN BARAT	02 ha 68 a 20 ca
	ZB	16	COIN BARAT	3 ha 29 a 20 ca
	ZB	66	CHAMP DE LA BETE	06 a 23 ca
	ZB	80	CHAMP DE LA BETE	35 ha 33 a 49 ca
	ZB	83	EX DOMAINE PUBLIC	35 a 68 ca
Contenance totale				56 ha 73 a 43 ca

Pour C n° 53, 54, 101 à 108, 511 et 513, 196 par suite de l'acquisition faite aux termes d'un acte dressé par Maître Bernard de LA HAMAYDE notaire à BAR SUR SEINE, le 11 juin 1999 publié au service de publicité foncière de TROYES le 30 octobre 2003 volume 2003 P n° 6944 et d'un acte rectificatif en date du 11 septembre 2003 publié le 30 octobre 2003 volume 2003 P n° 6946.

Pour C n° 509 par suite de l'acquisition faite aux termes d'un acte dressé par Maître Bernard de LA HAMAYDE notaire à BAR SUR SEINE, le 20 janvier 2000 publié au service de publicité foncière de TROYES le 18 février 2000 volume 2000 P n° 1288.

Pour ZB n° 15 pour l'avoir reçu à titre d'échange aux termes d'un acte dressé par Maître Bernard de LA HAMAYDE, notaire à BAR SUR SEINE, le 12 avril 2011 publié au service de publicité foncière de TROYES le 24 juin 2011 volume 2011 P n° 4138

Pour ZB n° 14 par suite de l'acquisition faite aux termes d'un acte dressé par Maître Bernard de LA HAMAYDE notaire à BAR SUR SEINE, le 16 mars 2011 publié au service de publicité foncière de TROYES le 18 avril 2011 volume 2011 P n° 2716

Pour ZB n° 12 et 13 par suite de l'acquisition faite aux termes d'un acte dressé par Maître DELAVIGNE, notaire à BAR SUR SEINE, le 27 février 2008 publié au service de publicité foncière de TROYES le 11 avril 2008 volume 2008 P n° 2424

Pour ZB n° 83 par suite de l'acquisition faite aux termes d'un acte dressé par Maître KOSMAC, notaire à BAR SUR SEINE, le 5 décembre 2019 en cours de publication au service de publicité foncière de TROYES.

Pour ZB n° 80

- par suite de l'acquisition faite aux termes d'un acte dressé par Maître Bernard de LA HAMAYDE notaire à BAR SUR SEINE, le 28 décembre 1990 publié au service de publicité foncière de TROYES le 28 février 1991 volume 1991 P n° 1581

- par suite de l'acquisition faite aux termes d'un acte dressé par Maître Bernard de LA HAMAYDE notaire à BAR SUR SEINE, le 28 septembre 1993 publié au service de publicité foncière de TROYES le 04 novembre 1993 volume 1993 P n° 6380.

- par suite de l'acquisition faite aux termes d'un acte dressé par Maître SMAGGHE, notaire à TROYES, le 18 décembre 1992 publié au service de publicité foncière de TROYES le 05 février 1993 volume 1993 P n° 771

- pour l'avoir reçu à titre d'échange aux termes d'un acte dressé par Maître Bernard de LA HAMAYDE, notaire à BAR SUR SEINE, le 06 mai 1994 publié au

Etude membre des réseaux



SELARL TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL

Successeur de Maître Pascal GIEY et de Maître Bernard de LA HAMAYDE

Siège de l'Office : 9 Faubourg de Bourgogne 10170 BAR SUR SEINE Tél : 03.25.29.80.03 - Fax : 03.25.29.91.37

Bureau permanent 11 rue Georges Furier 10260 SAINT PARRÉS LES VAUDES - Tél : 03.25.40.90.11 - Fax 03.25.40.91.89

Membre d'une association agréée par l'administration fiscale. Le règlement des honoraires par chèque émis à son nom est accepté

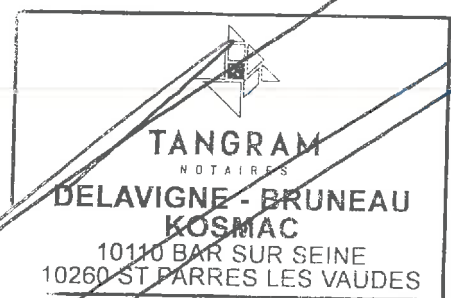
service de publicité foncière de TROYES le 19 juin 1997 volume 1997 P n° 26
- par suite de l'acquisition faite aux termes d'un acte dressé par Maître Bernard de LA HAMAYDE, notaire à BAR SUR SEINE, le 21 novembre 1997 publié au service de publicité foncière de TROYES le 08 janvier 1998 volume 1998 P n° 311
- par suite de l'acquisition faite aux termes d'un acte dressé par Maître Bernard de LA HAMAYDE, notaire à BAR SUR SEINE, le 10 février 1995 publié au service de publicité foncière de TROYES le 03 mars 1995 volume 1995 P n° 1343.
- par suite de l'acquisition faite aux termes d'un acte dressé par Maître Bernard de LA HAMAYDE, notaire à BAR SUR SEINE, le 30 avril 1999 publié au service de publicité foncière de TROYES le 27 mai 1999 et 29 juillet 1999 volume 1999 P n° 3750.
- par suite de l'acquisition faite aux termes d'un acte dressé par Maître Bernard de LA HAMAYDE, notaire à BAR SUR SEINE, le 12 octobre 1999 publié au service de publicité foncière de TROYES le 13 décembre 1999 volume 1999 P n° 10242
- par suite de l'acquisition faite aux termes d'un acte dressé par Maître Bernard de LA HAMAYDE notaire à BAR SUR SEINE, le 20 janvier 2000 publié au service de publicité foncière de TROYES le 18 février 2000 volume 2000 P n° 1288.

Pour ZB 16 et 66 par suite de l'acquisition faite aux termes d'un acte dressé par Maître KOSMAC, notaire à BAR SUR SEINE, le 16 mars 2018 publié au service de publicité foncière de TROYES le 30 mars 2018 volume 2018 P n° 1910.

En foi de quoi, j'ai délivré la présente attestation établie sur trois pages, destinée à valoir et servir ce que de droit.

A ST Parres Les Vaudes,
Le jeudi 12 décembre 2019

Frank KOSMAC



Etude membre des réseaux

nce
NOTAIRES CONSEIL
D'ENTREPRISE



SELARL TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL

Successeur de Maître Pascal GIEY et de Maître Bernard de LA HAMAYDE

Siège de l'Office : 9 Faubourg de Bourgogne 10110 BAR SUR SEINE Tél : 03.25.29.80.03 - Fax : 03.25.29.91.37

Bureau permanent 11 rue Georges Furier 10260 SAINT PARRES LES VAUDES - Tél : 03.25.40.90.11 - Fax 03.25.40.91.89

Membre d'une association agréée par l'administration fiscale. Le règlement des honoraires par chèque émis à son nom est accepté



TANGRAM
NOTAIRES

vte Cne de JULLY / CARRIERES CHAMPENOISE

ATTESTATION

Nos réf : FK/STV

Stéphanie Velard

stephanie.velard.10038@notaires.fr

Vos réf : **Maître Frank KOSMAC**, Notaire Associé
soussigné, membre de la Société dénommée
"DELAVIGNE - BRUNEAU - KOSMAC - NOTAIRES ASSOCIES" Société d'Exercice
Libéral à Responsabilité Limitée, titulaire d'un Office Notarial, dont le siège est à BAR-
SUR-SEINE (Aube), 9 Faubourg de Bourgogne,

ATTESTE :

Qu'aux termes d'un acte reçu par moi, le 05 décembre 2019,

La "**JULLY SUR SARCE**" (Aube), ayant son siège à JULLY SUR SARCE
(10260), 1 Place d'Armes, Mairie.
Identifiée sous le numéro SIREN 211 001 748.

A vendu à :

La société dénommée "**LES CARRIERES CHAMPENOISES**",
Société par actions simplifiée au capital de QUATRE-VINGT-CINQ MILLE
TROIS CENT SOIXANTE-SEIZE EUROS (85.376,00 €), dont le siège social est à
VAUDES (10260), 47 Grande Rue.
Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TROYES et identifiée
sous le numéro SIREN 632 880 043.

La pleine propriété du ou des immeubles ci-après désignés :

Commune de JULLY SUR SARCE (Aube)

Une parcelle de terre provenant du domaine public, situé(e) à JULLY SUR
SARCE (10260),
L'ensemble cadastré de la manière suivante :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	ZB	83		35 a 58 ca
Contenance totale				35 a 58 ca

Document d'arpentage - Cet immeuble est détaché d'un immeuble de plus

Etude membre des réseaux

grande importance cadastré section ZB, numéro C, lieudit domaine non cadastré, pour une contenance de 35 ares 68 centiares, ainsi qu'il résulte d'un document d'arpentage dressé le 31 octobre 2019, par FP GEOMETRE EXPERT, géomètre-expert à BAR SUR SEINE, qui sera déposé à l'appui de la formalité de publicité foncière relative au présent acte, et duquel il résulte que la parcelle d'origine a été divisée en 1 nouvelles parcelles ci-dessous désignées :

Parcelle(s) mère(s)					Parcelle(s) fille(s)				
Référence		Contenance			Référence		Contenance		
section	numéro	ha	a	ca	section	numéro	ha	a	ca
ZB	C		35	68	ZB	83		35	68
ZB	16	03	29	20	ZB	81		06	10
					ZB	82	03	23	10

L'immeuble vendu figure sous teinte jaune, en un plan demeuré ci-annexé.

Transfert de propriété au jour de l'acte.

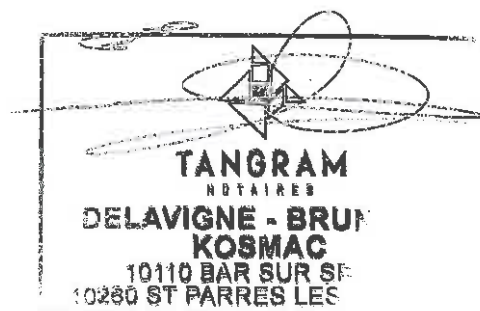
L'entrée en jouissance ayant été fixée au jour de l'acte.

En foi de quoi, j'ai délivré la présente attestation établie sur deux pages, destinée à valoir et servir ce que de droit.

A ST Parres Les Vaudes,

Le lundi 26 octobre 2020.

Frank KOSMAC



Jean-Baptiste DELAVIGNE
Nicolas BRUNEAU
Frank KOSMAC
Virginie LEROY



11 RUE GEORGES FURIER - BP 7
10260 SAINT PARRS LES
VAUDES
03.25.40.90.11

Dossier GOUDARD/JOUGLAS/CARRIERES

Nos réf : FK/STV

Stéphanie Velard

stephanie.velard.10038@notaires.fr

ATTESTATION

Vos réf :

Maître Frank KOSMAC, Notaire au sein de la
Société dénommée "Bernard de La HAMAYDE, Jean-
Baptiste DELAVIGNE et Nicolas BRUNEAU, notaires, associés d'une Société Civile
Professionnelle Titulaire d'un Office Notarial" dont le siège est à BAR-SUR-SEINE,
(Aube), 9 Faubourg de Bourgogne,

ATTESTE :

Que la société dénommée "LES CARRIERES CHAMPENOISES",
Société par actions simplifiée au capital de QUATRE-VINGT-CINQ MILLE
TROIS CENT SOIXANTE-SEIZE EUROS (85.376,00 €), dont le siège social est à
VAUDES (10260), 47 Grande Rue.

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TROYES et identifiée
sous le numéro SIREN 632 880 043.

Est propriétaire de :

La pleine propriété du ou des immeubles ci-après désignés :

Commune de JULLY SUR SARCE (Aube)

Une parcelle de terre, située à JULLY SUR SARCE (10260),
L'ensemble cadastré de la manière suivante :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	ZB	82		03 ha 23 a 10 ca
Contenance totale				03 ha 23 a 10 ca

En foi de quoi, j'ai délivré la présente attestation établie sur une page, destinée
à valoir et servir ce que de droit.

A ST Parres Les Vaudes,
Le jeudi 14 janvier 2021

Frank KOSMAC

Etude membre des réseaux



SARL TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX

Successor de Maître Pascal GIEY et de Maître Bernard de LA HAMAYDE

Siège à l'Office de BAR SUR SEINE : 9 Faubourg de Bourgogne 10110 BAR SUR SEINE Tél : 03.25.29.80.03

Bureau permanent 11 rue Georges Furier 10260 SAINT PARRS LES VAUDES - Tél : 03.25.40.90.11

Office de TROYES - 10000 : 46 rue de la Paix - Tél 03.25.81.48.03

Membre d'une association agréée par l'administration fiscale. Le règlement des honoraires par chèque émis à son nom est accepté



TANGRAM

NOTAIRES

vte Cne de JULLY / CARRIERES CHAMPENOISE

Nos réf : FK/STV

Stéphanie Velard

stephanie.velard.10038@notaires.fr

ATTESTATION

Vos réf :

Maître Frank KOSMAC, Notaire Associé soussigné, membre de la Société dénommée "DELAVIGNE - BRUNEAU - KOSMAC - NOTAIRES ASSOCIES" Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée, titulaire d'un Office Notarial, dont le siège est à BAR-SUR-SEINE (Aube), 9 Faubourg de Bourgogne,

ATTESTE :

Qu'aux termes d'un acte reçu par moi, le 05 décembre 2019,

La "**JULLY SUR SARCE**" (Aube), ayant son siège à JULLY SUR SARCE (10260), 1 Place d'Armes, Mairie.
Identifiée sous le numéro SIREN 211 001 748.

A vendu à :

La société dénommée "**LES CARRIERES CHAMPENOISES**",
Société par actions simplifiée au capital de QUATRE-VINGT-CINQ MILLE TROIS CENT SOIXANTE-SEIZE EUROS (85.376,00 €), dont le siège social est à VAUDES (10260), 47 Grande Rue.
Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TROYES et identifiée sous le numéro SIREN 632 880 043.

La pleine propriété du ou des immeubles ci-après désignés :

Commune de JULLY SUR SARCE (Aube)

Une parcelle de terre provenant du domaine public, situé(e) à JULLY SUR SARCE (10260).

L'ensemble cadastré de la manière suivante :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	ZB	83		35 a 68 ca
Contenance totale				35 a 68 ca

Etude membre des réseaux



SELARL TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL

Successeur de Maître Pascal GIEY et de Maître Bernard de LA HAMAYDE

Siège de l'Office : 9 Faubourg de Bourgogne 10110 BAR SUR SEINE Tél : 03.25.29.80.03 - Fax : 03.25.29.91.37

Bureau permanent 11 rue Georges Furier 10260 SAINT PARRES LES VAUDES - Tél : 03.25.40.90.11 - Fax 03.25.40.91.89

Membre d'une association agréée par l'administration fiscale. Le règlement des honoraires par chèque émis à son nom est accepté

Payé comptant et quittancé aux termes dudit acte.

Transfert de propriété au jour de l'acte.
L'entrée en jouissance ayant été fixée au jour de l'acte.

En foi de quoi, j'ai délivré la présente attestation établie sur deux pages,
destinée à valoir et servir ce que de droit.

A ST Parres Les Vaudes,
Le 05 décembre 2019.

Frank KOSMAC



TANGRAM
NOTAIRES
DELAVIGNE - BRUNEAU
KOSMAC
10110 BAR SUR SEINE
10260 SAINT PARRES LES VAUDES

Etude membre des réseaux



SELARL TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL

Successeur de Maître Pascal GIEY et de Maître Bernard de LA HAMAYDE

Siège de l'Office : 9 Faubourg de Bourgogne 10110 BAR SUR SEINE Tél : 03.25.29.80.03 - Fax : 03.25.29.91.37

Bureau permanent 11 rue Georges Furier 10260 SAINT PARRES LES VAUDES - Tél : 03.25.40.90.11 - Fax 03.25.40.91.89

Membre d'une association agréée par l'administration fiscale. Le règlement des honoraires par chèque émis à son nom est accepté



ATTESTATION

Je soussigné, Thierry BUTAT, Maire de JULLY-SUR-SARCE

Organisme :

MAIRIE DE JULLY-SUR-SARCE

1 Place d'Armes

10 260 JULLY-SUR-SARCE

Tel : 03 25 29 86 57

mairie.jullysursarce@wanadoo.fr

Atteste autoriser LES CARRIERES CHAMPENOISES à circuler librement afin d'exercer son activité sur les chemins communaux suivants :

- Chemin du Val des choux
- Chemin du Coin Barrot
- Chemin du Grand Val.

A Jully-sur-Sarce, le 19 novembre 2020.

Le Maire.
Thierry BUTAT.

